

# AQVITANIA

TOME 24

2008

*Revue interrégionale d'archéologie*

*Aquitaine*

*Limousin*

*Midi-Pyrénées*

*Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania  
avec le concours financier*

*du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,  
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3,  
du Centre National de la Recherche Scientifique*

# SOMMAIRE

|   |         |
|---|---------|
| AUTEURS .....   | 5       |
| N. GOURDON-PLATEL, B. MAURIN  |         |
| Utilisation du fer des marais, encroûtement superficiel holocène,<br>autour des sites sub-lacustres de Sanguinet (Landes) .....   | 7-20    |
| X. RAVIER   |         |
| Pour une “archéologie linguistique” de l’aquitain : un rêve impossible ? .....  | 21-32   |
| P. COUNILLON  |         |
| Strabon, Bourdigala et l’Aquitaine .....  | 33-39   |
| A. BARBET, S. BUJARD, P. DAGAND, J.-FR. LEFÈVRE, L. LEMOIGNE, I. MALEYRE  |         |
| Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la <i>Domus</i> de Vésone, IV .....   | 41-76   |
| L. TRANOY, E. MOIZAN, C. BATIGNE VALLET, V. MATHÉ, M. DRUEZ, A. BARDOT  |         |
| La “Grande Avenue” à Barzan (17) : les acquis des premières campagnes de fouilles (2006-2008) .....   | 77-104  |
| ANNEXE 1 - V. MATHÉ, M. DRUEZ   |         |
| Les prospections électriques de la “Grande Avenue” - Barzan .....   | 105-108 |
| ANNEXE 2 - C. BATIGNE VALLET  |         |
| Les céramiques antiques de la “Grande Avenue” - Barzan.....   | 109-122 |
| J. ANDREU PINTADO, Á. A. JORDÁN LORENZO, E. NASARRE OTÍN, M. LASUÉN ALEGRE  |         |
| Cuatro <i>cupae</i> inéditas en territorio de Vascones.....   | 123-138 |
| CHR. VENDRIES   |         |
| Apollon et Marsyas sur un fragment de sarcophage de Saint-Androny (Gironde).<br>Postures, gestuelle et attributs musicaux.....  | 139-154 |
| J. MARIAN   |         |
| La demeure aristocratique de Loupiac (Gironde). Une évolution architecturale complexe<br>entre la première moitié du 1 <sup>er</sup> siècle p.C. et le haut Moyen Âge ..... | 155-171 |

|  |         |
|--|---------|
| J. ROGER, AVEC LA COLLAB. DE J.-PH. BÉGUIN, G. DEPIERRE, PH. LOY   |         |
| L'identification de la sépulture du seigneur Roger de Brosse († 1287) à l'abbaye de Prébenoît, Creuse.<br>Une approche pluridisciplinaire.....   | 173-187 |
| ANNEXE - CHR. MOULHERAT, I. REICHE   |         |
| Les vestiges textiles et osseux de la sépulture de Roger de Brosse .....   | 189-190 |
| G. FRANÇOIS  |         |
| Fragments de cuivre et d'émaux retrouvés du tombeau de Roger de Brosse († 1287) à Prébenoît (Creuse).....  | 191-204 |
| V. GENEVIÈVE   |         |
| Les monnaies médiévales de Brion - Saint-Germain-d'Esteuil .....   | 205-211 |
| NOTES  |         |
| J.-P. BOST   |         |
| Sur deux marques de tuiliers d'époque gallo-romaine.....   | 215-217 |
| J.-P. BOST   |         |
| <i>A Caesaraugusta Benearno</i> . Remarques sur la voie d'Aspe .....   | 219-222 |
| RÉSUMÉS DE THÈSE   |         |
| F. COLLEONI, Le territoire de la cité d'Auch dans l'Antiquité.....   | 225-227 |
| S. BLAIN, Les terres cuites architecturales des églises du haut Moyen Âge dans le Nord-Ouest de la France<br>et le Sud-Est de l'Angleterre. Application de la datation par luminescence à l'archéologie du bâti..... | 229-232 |
| MASTER   |         |
| M. DOS SANTOS, Échanges et consommation à <i>Augustoritum</i> . Les amphores de Limoges.....   | 235-240 |
| NÉCROLOGIE   |         |
| ROBERT ÉTIENNE, <i>par J.-M. Roddaz</i> .....  | 243-245 |
| MICHEL MARTINAUD, <i>par G. Colmont</i> .....  | 246-250 |
| RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS .....  | 257     |

Jacques Roger  
avec la collaboration de  
Jean-Philippe Béguin,  
Germaine Depierre,  
Philippe Loy

# L'identification de la sépulture du seigneur Roger de Brosse († 1287) à l'abbaye de Prébenoît, Creuse. Une approche pluridisciplinaire

## RÉSUMÉ

Les différentes opérations archéologiques réalisées à la fin des années 1990 à l'emplacement du chœur de l'abbaye cistercienne de Prébenoît (Creuse) ont permis, entre autres, de mettre au jour deux fosses sépulcrales, qui, à la lecture des faits historiques, archéologiques et artistiques, ont pu être attribuées au seigneur de Boussac, Roger de Brosse, mort en 1287. Le recoupement des informations historiques (testament et description de son tombeau) et des réalités archéologiques (étude stratigraphique du terrain, étude anthropologique...), permet aujourd'hui de confirmer ce fait historique. Ces recherches interdisciplinaires soulignent le traitement particulier de cette sépulture dans l'abbaye, du déplacement du corps à la conservation de son tombeau jusqu'à la période révolutionnaire.

## MOTS-CLÉS

Abbaye, cistercien, Prébenoît, Creuse, Roger de Brosse, sépulture primaire et secondaire, gisant, textile

## ABSTRACT

At the end of 90's, the various archaeological excavations in the choir of the Cistercian abbey of Prébenoît (Creuse) allowed us to recognize two graves. In first, by the historical, archaeological and artistical data we supposed these burials concerned the Lord of Boussac, Roger de Brosse, dead in 1287. Now, crossing of historical data (will and description of its grave) and archaeological facts (archaeological layers and anthropological studies...) confirm this hypothesis. These interdisciplinary researches bring to light the special treatment of this grave in the abbey, from the remove of cadaver to the conservation of his monumental grave and it until revolutionary period.

## KEYWORDS

Abbey, cistercian, Prébenoît, Creuse, Roger de Brosse, primary and secondary burial, recumbent effigy, textile

## ROGER DE BRO SSE, SEIGNEUR AUX CONFINS DU BERRY ET DE LA MARCHE (P. Loy)

L'histoire de la famille de Brosse est étroitement liée à celle de l'abbaye de Prébenoît (fig. 1). Outre les nombreuses donations consenties à l'abbaye après sa fondation en 1140<sup>1</sup>, le membre de ce lignage objet de cette étude la choisit comme dernière demeure. Il convient toutefois de préciser en préambule que malgré les affirmations gratuites de certains auteurs, à aucun moment les documents en notre possession ne permettent d'accréditer la thèse de l'inhumation à Prébenoît de Jean de Brosse, Maréchal de France († en 1433).

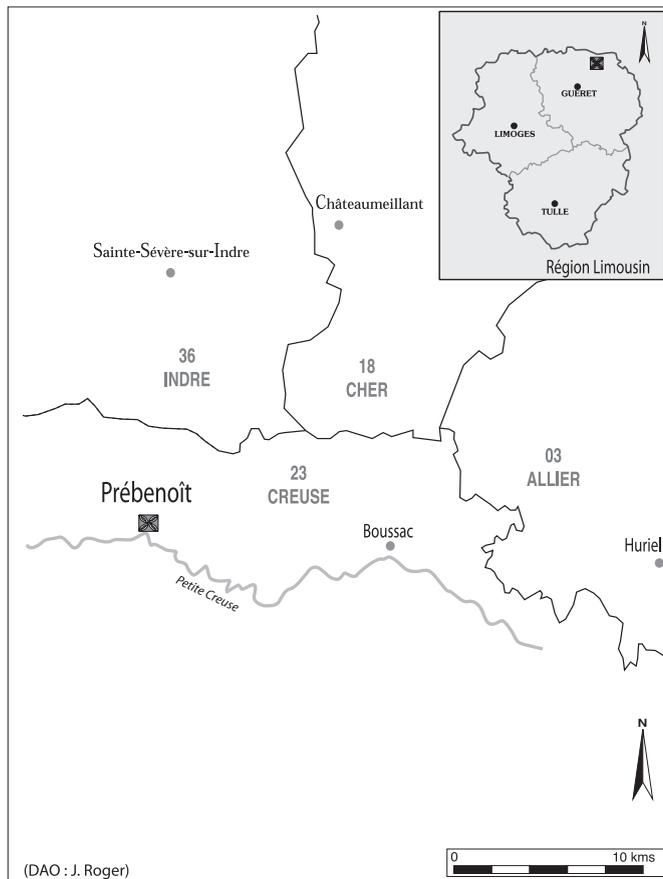


Fig 1. Localisation de l'abbaye de Prébenoît et des principaux lieux cités en relation avec la vie de Roger de Brosse.

Nous savons peu de chose de la vie de Roger de Brosse ; les quelques mentions le concernant résultant le plus souvent d'actes de partage, de transactions et de procédures.

Premier des de Brosse à devenir seigneur de Boussac, il naît vers 1230. De son mariage avec Marguerite de Déols, sont issus trois enfants : l'aîné, Pierre, le deuxième, Guillaume, qui devint évêque de Meaux, puis archevêque de Bourges en 1321, enfin archevêque de Sens en 1330, et mourut en 1338. Enfin, sa fille Belleassez, unie en 1293 à Ythier, seigneur de Magnac, en Limousin, et de Cluys, en Berry.

La première mention relatant son existence correspond à la période de la première croisade de saint-Louis, vers 1248<sup>2</sup>, à laquelle il semble avoir pris part.

Le deuxième fait marquant est sans nul doute son mariage. Eudes (ou Ebbes) de Déols, seigneur de Boussac (Creuse), Châteaumeillant (Cher), Huriel (Allier), La Roche-Guillebaud et Préveranges (Cher), eut quatre filles, dont deux entrèrent par mariage dans la famille de Brosse. Vers 1255, Isabelle épousa Hugues de Brosse, et Marguerite prit pour époux son frère cadet, Roger.

À la mort d'Eudes de Déols, ces derniers firent, en avril 1256, un partage provisionnel avec leur belle-sœur Mahaut de Déols et leur nièce Guyotte de Bomès, qui leur attribua, en premier lieu, les terres de Bellefaye (Creuse), Châteaumeillant, Préveranges et la Roche-Guillebaud, puis celles de Boussac et d'Huriel<sup>3</sup>.

Au décès de leur père, Hugues, le fils aîné, obtint la vicomté de Brosse et la seigneurie d'Argenton (Indre). Roger n'eût pour son frérage et pour tout droit de parenté que la châtellenie de Sainte-Sévère (Indre), ainsi que probablement la haute et basse justice du bourg de Lignerolles (Indre). De plus, il était astreint à payer certaines charges à son frère<sup>4</sup>.

À la mort de sa belle-sœur Isabelle de Déols, et en l'absence de toute descendance, Roger de Brosse devint en outre seigneur de Boussac et d'Huriel, du chef de sa femme, Marguerite de Déols<sup>5</sup>. Il en résulte qu'une fois les partages terminés, vers 1265, Roger

1- Les historiens s'accordent pour faire remonter la fondation à 1140. Antérieurement, la présence d'ermites est hypothétique.

2- La Thaumassière 1868, 130.

3- Chenon 1888, 45-46.

4- *Idem*, 46.

5- *Idem*, 46.

de Brosse était seigneur de Boussac, Huriel et Sainte-Sévère<sup>6</sup>.

Plusieurs actes de procédure jalonnent son existence. En 1265, il gagne son procès contre la comtesse de la Marche au sujet des fourches patibulaires élevées au lieu dit *Pierre Buis*<sup>7</sup> (actuellement Pierre Bure, à la limite des communes creusoises de Nouzérines, Bêtête et Châtelus-Malvaleix).

Quelques années plus tard, le non respect par Roger de Brosse de la convention passée avec le prieur de La Chapelle-Aude (La Chapelaude, Allier) sur le droit de vendange le conduira, à l'automne 1269, à envahir les terres de La Chapelle-Aude. "...À la tête d'une troupe armée, il s'empara de plusieurs serfs du prieuré, et certains furent battus. On signale d'ailleurs que l'un deux, Pierre Vilate, fut emmené à Huriel la corde au cou et qu'un autre, Guillaume Pareut, eût les doigts coupés par une épée. Le prieur se plaignit au roi, et après enquête du Parlement, Roger de Brosse fut condamné par une sentence rendue à la Pentecôte 1270 à réparer les dommages qu'il avait causés<sup>8</sup> ...".

D'autres faits viennent tempérer ces excès. En 1269, Roger de Brosse confirma l'accensement perpétuel, fait par Joëffroy Maurel, aux moines de l'abbaye cistercienne de Bonlieu (Creuse), de la moitié du bois de Fosse-Lobeira, tant en bois qu'en terre cultivée, avec droit d'y faire des défrichements. Cet acte fut établi à Boussac, le vendredi après la Purification 1268 (8 février 1269)<sup>9</sup>.

En 1274, il entérina, en qualité de seigneur de Sainte-Sévère, la concession du droit de haute et basse justice au seigneur de Tercillat (Creuse), que son père avait effectuée en 1240. Il approuva de même en 1276, comme seigneur de la Pérouse (près de Vion, Indre), la charte de franchise accordée en 1260 à cette "ville" par son oncle Hélie de Brosse, dont il avait hérité quelque temps auparavant<sup>10</sup>.

En 1282, Roger de Brosse se plaignit à son frère Hugues II de n'avoir pas assez reçu lors du partage des biens de son père. Son frère consentit à lui donner un supplément, et, par acte signé à Sainte-Sévère le 12 mars 1282, il lui fut remis différents dettes et

héritages, ainsi que le cens qui se percevait sur les vignes dites *d'outre-bois*, situées dans la baillie de la Motte-Feuilly (Indre). L'aîné donna également les droits de propriété et de justice sur la paroisse et la ville de Rongères (Indre). Roger de Brosse augmenta encore ses domaines en achetant la même année à Gilles Ajasson, sa maison du Puy et tout ce qu'il possédait dans la châtellenie de Sainte-Sévère<sup>11</sup>.

En 1284, il eut à débattre sur des droits de haute et basse justice concernant la "ville" de Viviers (commune de Tercillat) avec frère Gérard *de Sazaco*, précepteur de la maison du Temple du lieu<sup>12</sup>.

Enfin, le dimanche avant la fête de la Madeleine de l'année 1286 (21 juillet), Roger de Brosse fit son testament. Il demanda, outre différentes messes pour lui et sa femme, à être enterré "au devant du grand autel de leglise de Prébenoist"<sup>13</sup>. Il devait mourir en 1287.

### Les indices historiques

Il faut attendre le premier quart du xv<sup>e</sup> siècle pour que le lieu du sépulcre signalé dans le testament soit confirmé. En effet, Pierre II de Brosse, souhaitant réunir ses ancêtres en un même lieu, commande en 1416 un tombeau en l'église Saint-Martin d'Huriel (terminé en 1422<sup>14</sup>). La présence d'une pierre épigraphe au sein du caveau familial permet de confirmer ce fait. L'histoire de la famille de Brosse est rapportée sur une dalle<sup>15</sup> de grès, haute de 1,26 m et large de 0,70 m, qui présente 47 lignes de texte plus deux vers en latin (fig. 2). Outre les noms de ses aïeuls rassemblés dans ce caveau, Pierre II de Brosse prend soin de faire mentionner sur cette dalle l'emplacement de la sépulture de Roger de Brosse :

"...en cette sépulture de saint Martin seigneurs de sainte sévère de boussace de la perreuze et de hurier. Et le premier qui y fut mis messire pierre de brosse qui

6- *Idem*, 46-47.

7- *Idem*, 47.

8- *Idem*, 47-48.

9- Lavillatte (de) 1907, 37-38.

10- Chenon 1888, 48.

11- Lavillatte (de) 1907, 36-37.

12- Chenon 1888, 51-52.

13- BnF, lat. 17049, f. 373. L'original ayant disparu, le bref résumé qu'en donne l'abbé de Villeloin s'avère d'autant plus précieux.

14- Ce tombeau se trouvait dans l'église Saint-Martin, église seigneuriale située près du fameux donjon d'Huriel. En 1810, elle fut détruite dans l'indifférence la plus totale.

15- Conservée au musée archéologique Anne de Beaujeu à Moulins (03).



Fig. 2. Pierre épitaphe provenant du tombeau de Pierre II de Brosse en l'église Saint-Martin d'Huriel (03) (cliché Musée Anne de Beaujeu, Moulins).

y eslut sa sépulture lequel messire pierre fut filh de messire rogie de brosse seigneur des lieux dessus ditz et de ma dame marguerite deoulx, filhe de hebe de deoulx nepveu du prince de deoulx et est le dit messire rogie **enterré en labaye de prat benoit** et fut frere de mayenne de messire hugue de brosse vicomte de brosse...".

D'autres sources écrites plus tardives permettent de préciser l'apparence de ce tombeau, principalement lors de visites de l'abbaye de Prébenoît.

Un premier manuscrit, se présentant sous la forme d'un cahier in-quarto, a été rédigé par l'abbé de Villeloin au <sup>xvii</sup>e ou au <sup>xviii</sup>e s. Il se compose de no-

tes, de brèves mentions, de résumés d'actes, s'étendant de 1162 à 1630<sup>16</sup>. Il est actuellement conservé à la Bibliothèque nationale de France<sup>17</sup>. L'ultime feuillet<sup>18</sup> nous indique "...une tombe de cuivre eslevée environ de trois pieds (un mètre) sur laquelle est couchée la figure d'un homme, joignant les mains et tenant une croix enscellés. Lescu de ses armes est party au 1 dragent à trois gerbes d'or comme broce, au fassé d'or...il y a beaucoup d'autres escussions...".

16- Voir l'article de Ph. Loy 1982.

17- BnF, lat. 17049, ff. 371-381.

18- BnF, lat. 17049, f. 381.

En 1788, le feudiste Duval, lors de sa visite à Prébenoît, vit dans le chœur, près du grand autel, du côté de l'Évangile, le tombeau de "Rogier Debrosse". Voici la description qu'il en fit : "...Rogier Debrosse est représenté au naturel avec sa cotte d'armes en bronze. L'épaisseur de la tombe qui est d'environ quatre pouces (soit dix centimètres), est couverte d'une lame de cuivre doré sur laquelle étaient peintes en plusieurs médaillons, rangés tout autour, les armoiries de Brosse, de Déols et autres" ; mais - ajoute-t-il - "la couleur du métal a trompé ou séduit quelques curieux et ont arraché partie de ces médaillons et endommagé la figure...". Il précise aussi que dans la même église se trouvait "une croix en cuivre doré où étaient enchâssées de grosses pierres qu'on a arrachées"<sup>19</sup>.

L'inventaire réalisé par les commissaires du directeur du district de Boussac à l'abbaye les 23, 24 et 25 août 1790 signale : "... La sacristie renferme sept ornements... pour les objets d'orfèvrerie, **une croix**, un petit bénitier, une petite châsse de saint Eutrope, **un mausolée en cuivre et en bois**, une main en bois contenant un ossement de saint Bernard et partie de sa robe. Il y a dans l'église deux cloches assez belles...". Enfin, au procès verbal de récolement, en date du 10 avril 1791, on lit cette indication : "... **un vieux mausolée en bois et en cuivre**...". Le prieur de l'abbaye, Degesne, s'engage à "... veiller, jusqu'au moment de leur enlèvement, à ce que les cloches, **mausolée** et grand autel de ladite église de Pré Benoît ne soient gâtés et détériorés...".

Il est donc vraisemblable qu'un gisant en bois, recouvert d'une feuille de cuivre dorée et présentant un chevalier couché en légère saillie, tenant dans ses mains une croix puisse marquer la tombe du seigneur de Boussac, comme semblent le confirmer les médaillons attendant aux armoiries des familles de Brosse et Déols. Les différentes visites semblent décrire le même tombeau, bien que la taille du meuble semble diminuer aux cours des visites (dix centimètres en 1788 au lieu d'un mètre aux XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles) et que la croix semble avoir été dissociée du tombeau.

Signalé pour la dernière fois lors des inventaires révolutionnaires, le meuble recouvrant la tombe de Roger de Brosse semblait disparu à tout jamais. C'était sans compter sur la providence, caractérisée ici par les recherches de G. François sur les émaux limousins<sup>20</sup> (cf. article suivant).

## LES RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

Les investigations archéologiques réalisées dans le chœur de l'abbaye de Prébenoît, en 1993 sous la direction J.-P. Béguin<sup>21</sup> puis en 2000 par J. Roger<sup>22</sup>, devaient permettre d'apporter de nouveaux éléments confirmant l'identification de la sépulture de ce seigneur<sup>23</sup>. La fouille menée dans le chœur de l'abbaye a révélé deux niveaux de circulation, le premier constitué d'un remarquable pavement de carreaux glaçurés, daté de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIII<sup>e</sup>, qui fut utilisé jusqu'à la mise en place d'un second, lors de la reconstruction de l'édifice (début du XVIII<sup>e</sup> siècle). Cinq creusements sépulcraux ont été repérés, dont quatre seulement ont été fouillés. Tous recoupent le sol ancien, indiquant de ce fait leur postériorité. Ils sont néanmoins antérieurs au réaménagement du nouveau niveau de sol constitué de tommettes rectangulaires. Si deux sépultures correspondent à des inhumations en cercueils cloués<sup>24</sup>, les deux dernières, placées respectivement dans l'axe de l'église au devant du maître-autel (n° 2) et contre le mur septentrional (n° 6), sont plus anciennes (fig. 3).

20- L'origine de la découverte et de l'identification des éléments émaillés du tombeau de Roger de Brosse revient à G. François, dont l'article initial, prévu dans le cadre des *Actes du colloque sur les cisterciens en Limousin*, avait été déposé en 2000 mais jamais publié. Toutefois, à la suite d'une erreur éditoriale, une partie de ces recherches a été publiée anonymement dans la publication de J. Roger, Ph. Loy, *L'abbaye cistercienne de Prébenoît*, Limoges, 2003.

21- Béguin & Roger 1993.

22- Roger 1998.

23- Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes, qui, par leur aide ou leurs conseils, ont contribué à la réalisation de cette étude.

24- Ce type d'inhumation ne semble pas apparaître dans notre région avant le XIV<sup>e</sup> siècle.

19- Guy 1979.



A : maçonneries ; B : tranchées de fondation ; C : tranchée moderne EDF ; D : fondation du maître-autel ; E : emplacement de marches).

Fig. 3. Plan général du secteur du chœur de l'église abbatiale révélant l'emplacement des sépultures. Sp. 2 et Sp. 6 correspondent aux emplacements sépulcraux de Roger de Brosse.

## La sépulture n° 2

Cette première tombe est installée devant la fondation du maître-autel, dans l'axe de l'édifice, entre deux des panneaux figuratifs en carreaux glaçurés. Son creusement a d'ailleurs endommagé celui représentant un cerf (à l'ouest), pour lequel les angles supérieurs du décor animalier ont disparu. Alors que l'essentiel des carreaux ne possède plus de glaçure, ceux qui sont au contact de la fosse sépulcrale sont très bien conservés. Ces derniers, préservés, dessinent au sol une forme rectangulaire (fig. 4), suggérant une protection durable contre l'usure du temps (pierre tombale ou gisant ?). L'emplacement de la sépulture est matérialisé au sol par la présence de cinq dalles de granite sensiblement identiques (0,50 m x 0,40 m), situées au même niveau que le pavage ancien (fig. 5). Les trois situées au niveau central de la fosse présentent un affaissement central, probablement consécutif à une surcharge.

L'enlèvement de ces dalles révèle la cuve d'un sarcophage en calcaire oolithique, de forme globalement trapézoïdale, les deux panneaux des extrémités n'étant pas parallèles (2 m de long, 0,50 m de large à la tête et 0,30 m aux pieds). Le travail de la taille semble peu soigné, comme le montrent les traces de pics visibles à l'intérieur de la cuve<sup>25</sup>. L'absence de sédiment de comblement ou de percolation laisse apparaître des ossements sur le fond de la cuve, sans connexion anatomique ni ordonnancement particulier (fig. 6). Leur état de conservation diffère selon le type d'os ; les grands os longs montrant une fragmentation importante de leur diaphyse dans le sens longitudinal<sup>26</sup>, alors que leurs épiphyses sont bien conservées (fig. 7). Une conservation différentielle est également observée sur des os d'un même secteur anatomique, l'exemple du bassin étant le plus flagrant : l'os coxal droit est resté intact alors que le gauche a pratiquement "fondu". Le crâne, fortement dégradé, n'est attesté que par sa partie supérieure. À l'inverse, le rachis ainsi que les petits éléments des mains et des pieds sont bien conservés.

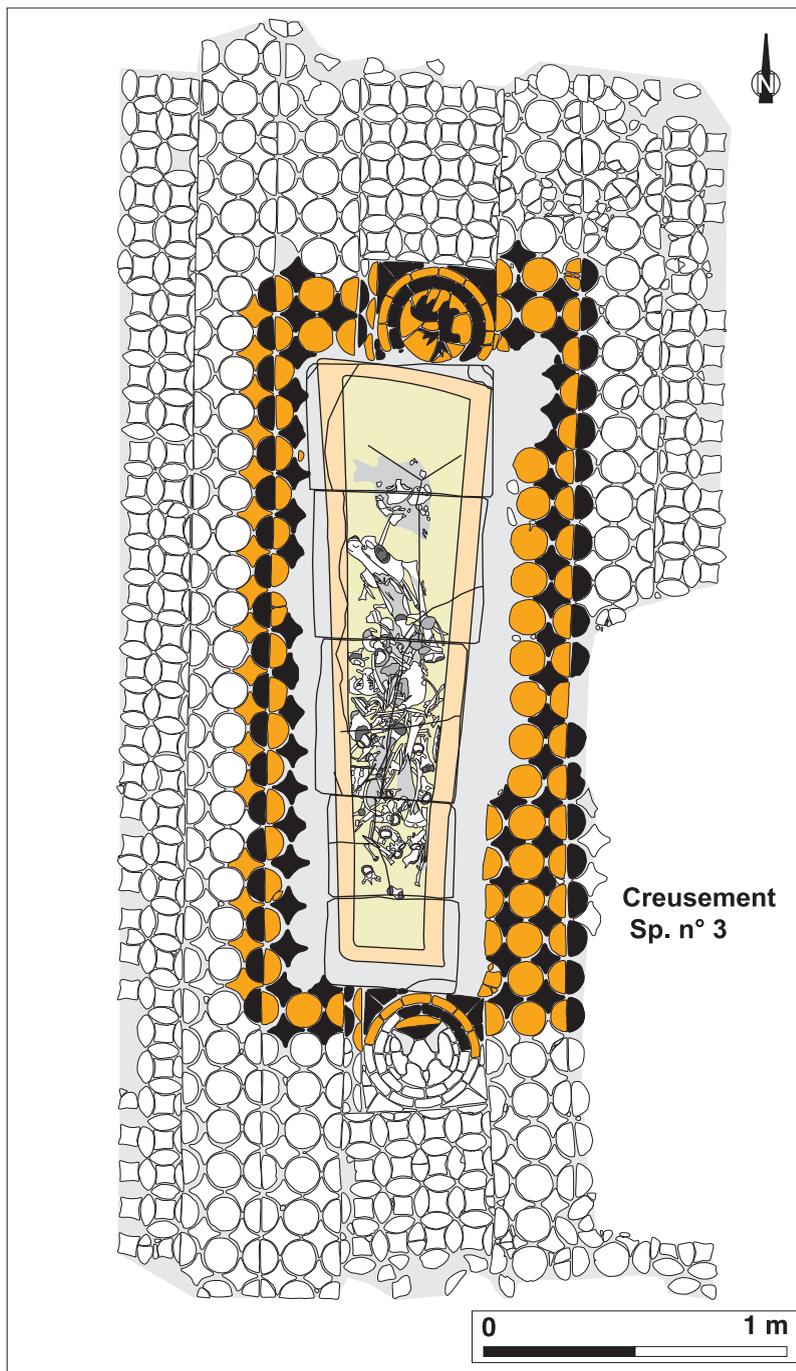


Fig. 4. Emplacement de la sépulture n° 2. L'emprise du gisant au sol est marquée par la conservation des couleurs des carreaux glaçurés

25- Identification de T. Grégor, tailleur de pierre.

26- La forme des fragments de diaphyse évoque celui des bâtons d'allumettes.



Fig. 5. Vue de l'est de la sépulture n° 2 avec sa couverture de dalles de granite (cliché J. Roger).



Fig. 6. Vue de l'est de la sépulture n° 2 révélant le sarcophage en calcaire (cliché J. Roger).



Fig. 7. Vue de l'ouest de l'intérieur du sarcophage. On observe l'absence de connexion anatomique (cliché J. Roger).



Fig. 8. Gros plan sur les éléments de tissus encore conservés sur la scapula (cliché D. Dussot).

Enfin, on notera la présence, assez exceptionnellement pour la région limousine, d'éléments de tissus, découverts sur l'extrémité distale d'un humérus et sur une scapula (fig. 8), que l'on peut attribuer à une toile de lin (cf. étude des tissus).

### La sépulture n° 6

Cette seconde sépulture, repérée contre le mur septentrional du chœur, était recouverte par des éléments de pavage, ces derniers offrant la vision d'une réparation plus ou moins soignée du sol perturbé lors du creusement de la structure, ne respectant plus le décor géométrique initial. Les fossoyeurs avaient cependant pris la peine de sceller la fosse sépulcrale par le pavage de carreaux glaçurés d'origine, contrairement à tous les autres creusements dans le chœur.

Le creusement, aux parois verticales et au fond plat, possède des dimensions importantes (L. : 3 m ; l. : 1 m). Son comblement a livré de nombreux fragments de mortier de chaux, correspondant au lit de pose du pavement d'origine, ainsi que des carreaux glaçurés, dont quelques-uns appartiennent au panneau central animalier figurant le cerf recoupé par la tombe n° 2. Son comblement contient un peu de mobilier archéologique, dont une lame en silex, une tôle métallique perforée à quatre endroits (élément d'applique ?), deux clous en fer, une plaque de bronze et une en fer, ainsi qu'un fragment de céramique. Le squelette est représenté par quatre ossements (deux phalanges proximales de pieds, un scaphoïde droit et un triquetrum gauche), qui, du fait de leur position dans la tombe, pourraient être en situation anatomique (les pieds à l'est). Cette faible représentation des os ne semblent pas être attribuable à une conservation différentielle liée à l'acidité du terrain, les squelettes des tombes à proximité immédiate étant en parfait état.

L'analyse du comblement de cette tombe révèle donc la présence de carreaux appartenant au panneau animalier figurant un cerf. Ces éléments ne peuvent alors avoir été placés dans le remplissage qu'après la mise en place du sarcophage de la tombe centrale. Cette relation archéologique doit nous amener à comparer les vestiges ostéologiques des deux tombes, afin d'argumenter la relation entre les deux structures.

## L'analyse anthropologique (G. Depierre et J. Roger)

Les résultats de l'analyse anthropologique effectuée pour la sépulture n° 2 sont étroitement liés à la conservation différentielle du squelette. En effet, la fragmentation des grands os longs des membres et du crâne a eu pour incidence directe la quasi-absence d'indices métriques. Seule la consolidation sur le terrain et la reconstitution en laboratoire du tibia gauche ont permis une approche de la stature. Il est donc possible d'estimer la taille du sujet inhumé à 1,71 m (+/- 4 cm)<sup>27</sup>.

L'observation des quelques éléments conservés du crâne montre une *calvaria* peu épaisse, dont un des os zygomatiques se révèle assez haut, voire robuste. Toutes les sutures crâniennes observables sont en cours de synostose, la sagittale étant fermée sur l'exocrâne pour les segments 2 et 3. Les maxillaires, comme la mandibule, ne sont plus conservés ; seules les dents nous sont parvenues en bon état. Aucune lésion n'est visible, et le nombre de dents indique qu'il n'y a pas eu de perte *ante mortem*. Seul un peu de tartre apparaît sur la face labiale des canines et des prémolaires supérieures, ainsi que du côté lingual pour les incisives et les canines inférieures. Toutes les dents présentent un stade d'usure avancé (stade 2 ou 3 selon Vlcek *et al.* 1975), mis à part la troisième molaire supérieure droite (stade 0). On signalera également un léger dérèglement de l'occlusion, les incisives supérieures droites étant plus usées que les gauches.

Au niveau du tronc, on observe l'absence congénitale (?) d'une paire de côtes, les côtes flottantes étant portées sur les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> vertèbres thoraciques. Par conséquent, le sujet possède une vertèbre lombaire supplémentaire, la 6<sup>e</sup> n'étant pas sacralisée. On note également un traumatisme sur la 1<sup>ère</sup> côte gauche, suggérant, à la lueur des clichés radiographiques<sup>28</sup>, une tumeur osseuse bénigne. Le corps sternal présente un *foramen*<sup>29</sup> dans son tiers inférieur (ca-

ractère discret<sup>30</sup>), alors que sur les clavicules, les tubérosités du ligament costo-claviculaire sont peu marquées.

De la 5<sup>e</sup> vertèbre thoracique à la 4<sup>e</sup> lombaire, le rachis est marqué par une succession de hernies intra-spongieuses (nodule de Schmorl ?). Elles se caractérisent par les enfoncements d'une partie d'un des deux plateaux vertébraux, mis à part pour la 7<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> thoracique, qui présentent de gros impacts sur les deux plateaux. Ces lésions peuvent être attribuées à l'influence de facteurs mécaniques pour l'étage thoracique (stress par compression, port de charge par exemple) et à des rotations et des compressions pour les lombaires (Crubézy 1998, 109). Au niveau des vertèbres cervicales, la 5<sup>e</sup> montre un processus transversal gauche bifide, que l'on associe généralement à une carence vitaminique. La 6<sup>e</sup> cervicale présente les mêmes caractéristiques, mais du côté droit. Enfin, on observe des enthésopathies très marquées sur les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, et 7<sup>e</sup> vertèbres thoraciques, qui témoignent de l'ossification du ligament jaune.

Les os des membres révèlent de faibles lésions dégénératives. Un léger ourlet s'observe sur le pourtour de l'incisure radiale de l'ulna (cubitus) gauche ainsi que sur l'extrémité proximale de l'ulna droite. Il est également visible autour de la surface articulaire du condyle latéral d'un fémur (pourtour postéro-latéral), mais il est accompagné de remaniements du contour articulaire. On retrouve ces lésions sur l'extrémité proximale et sur la partie antérieure de l'extrémité distale du tibia gauche. En revanche, il n'a pas été observé d'enthésopathies sur la crête antérieure. Au niveau des pieds, les limites de la surface antéro-médiale des cunéiformes est légèrement ourlée. On signalera enfin un processus de Stiedat sur le talus (ossification de l'os trigone).

Pour la sépulture n° 6, les quatre éléments parvenus jusqu'à nous n'apportent pas de renseignements supplémentaires sur l'état sanitaire du sujet inhumé.

La confrontation des ossements des deux sépultures s'est avérée fort enrichissante, ceux découverts dans l'une étant absents dans l'autre (fig. 9). En effet, la sépulture n° 2 révèle un squelette presque complet, excepté les petits os des mains et des pieds.

27- Mesure effectuée sur le tibia gauche (36,7 cm), selon la méthode proposée par Trotter & Gleser (1952).

28- La radiographie et le diagnostic ont été effectués par le Centre de radiographie des Halles (A. Houpert et J.-Y. Cobacho), 8 rue Bannelier, 21000 Dijon.

29- Petit orifice.

30- Caractères discontinus qui n'intéressent que certains individus. Les raisons en sont diverses : hérédité, carences, influence de l'environnement, ...

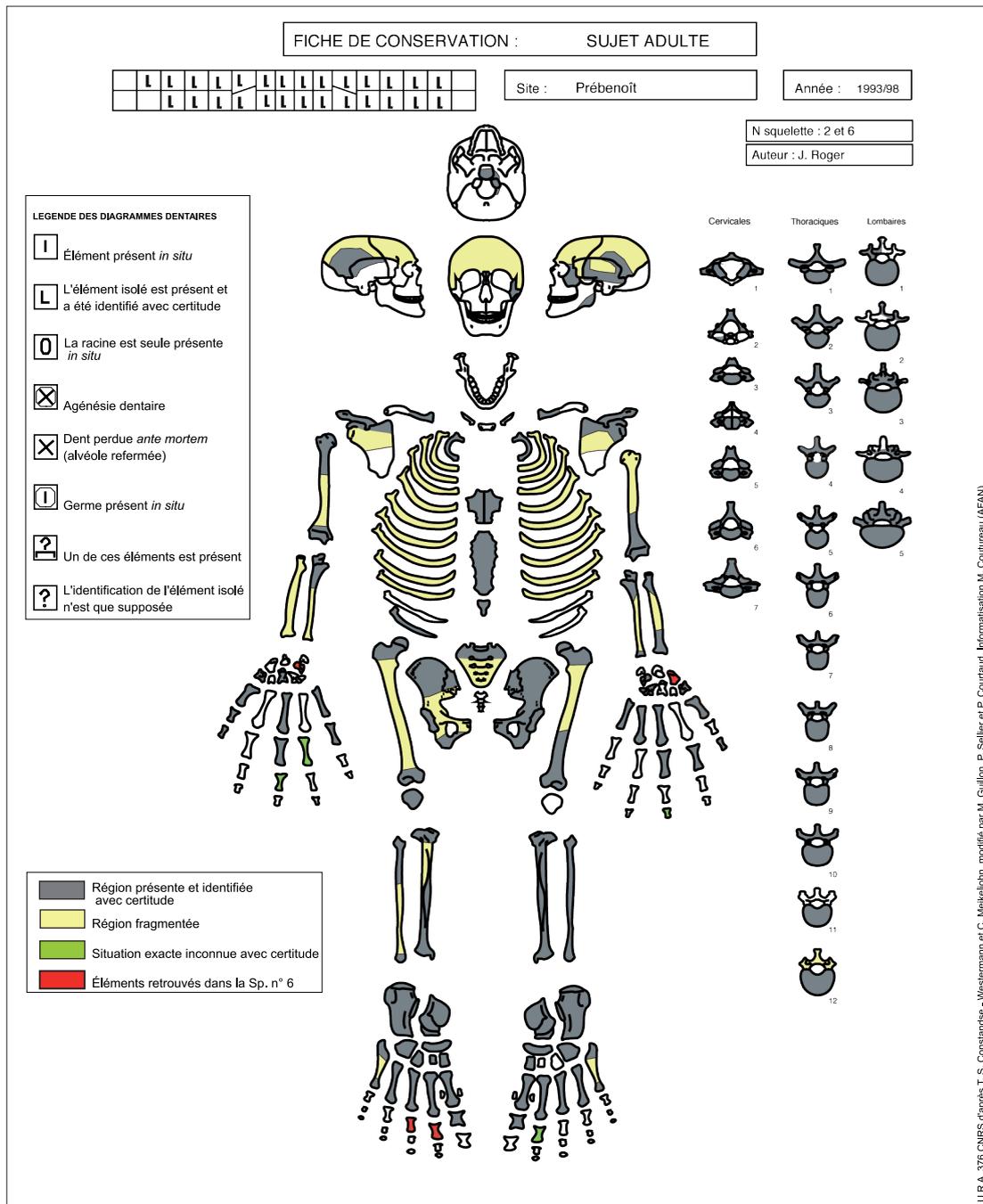


Fig. 9. Fiche de conservation du squelette de Roger de Brosse (os provenant de la Sp. n° 2 et n° 6). Infographie J. Roger.

À l'inverse, seuls ces éléments sont présents dans la tombe n° 6. La présence d'un *triquetrum* (os du poignet) dans chaque fosse sépulcrale<sup>31</sup> (les deux étant parfaitement symétriques) atteste l'existence d'un seul et même individu.

Les ossements de ces deux tombes proviennent d'un même sujet, d'âge adulte, assez robuste, et de sexe masculin (os coxal typique). L'absence de lésions au niveau de la sphère bucco-dentaire et du rachis témoigne vraisemblablement de conditions de vie favorables. Les quelques lésions observées sur les os ne doivent être considérées que comme les conséquences liées à l'âge, probablement avancé, lors de son décès.

### A-T-ON RETROUVÉ ROGER DE BROUSSE ?

Les faits archéologiques ne peuvent généralement à eux seuls attester l'attribution d'une sépulture à un personnage. Néanmoins, si des éléments concordants permettent de soupçonner une telle éventualité, la fouille devient alors un apport fondamental pour valider les autres sources de renseignements, qu'elles soient d'ordre historique, épigraphique, artistique ou autres. En résumé, les apports de l'archéologie et de l'anthropologie nous renseignent-ils sur la tombe de Roger de Brosse ?

La découverte au centre du chœur et devant le grand-autel d'un sarcophage qui s'apparente typochronologiquement à des périodes plus anciennes (VII<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècles)<sup>32</sup> est troublante. En effet, en l'absence d'occupation plus ancienne, le mode d'inhumation le plus couramment employé à cette époque correspond généralement à des fosses aménagées (coffres de pierres) ou pas, voire à des sarcophages caractérisés par une réserve céphalique marquée. Cette cuve, qui provient vraisemblablement d'une récupération<sup>33</sup>, marque sans nul doute l'emplacement d'une tombe particulière<sup>34</sup>. Sa mise en place a

semble-t-il été réalisée avec soin, car on a essayé, dans la mesure du possible, de ne pas recouper les motifs animaliers. Outre sa forme et sa situation, d'autres faits sont pour le moins troublants : par exemple, le pavement ancien, qui présente généralement une dégradation importante (la glaçure des carreaux a disparu), est exceptionnellement bien conservé aux abords immédiats de cette sépulture. Enfin, la fouille de la couche de démolition recouvrant ce sol a livré près de cette tombe trois objets significatifs en bronze<sup>35</sup>. Le premier, vraisemblablement un clou, possède une tête décorée d'une fleur à six pétales, présentant en alternance les vestiges d'émail rouge et vert. Les deux autres correspondent à des plaques de bronze recouvertes de feuille d'or et décorées pour l'une d'une fleur (?) et pour l'autre d'une croix tréflée. Pour cette dernière, il est tout de même étonnant de constater la ressemblance de ce décor avec les éléments de plaques recouvrant la croix de procession conservée à Baltimore et attribuée à Bêtête<sup>36</sup> (fig. 10).

Devons-nous en conclure qu'il s'agit ici de la tombe d'un personnage important ? Nous serions tentés de le croire. De plus, sa situation dans le chœur et son mode de signalisation visible en surface permettent de rappeler aux vivants l'importance du personnage inhumé.

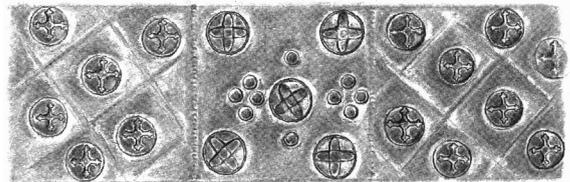


Fig. 10. Détail de la plaque recouvrant l'ossature en bois de la croix de Baltimore (dessin P. Mornais, INRAP).

31- Le droit pour la sépulture n° 2, le gauche pour la tombe n° 6.

32- Perrier 1987, 179.

33- On ne peut toutefois pas complètement exclure une commande spécifique.

34- Cette pratique d'inhumation pour des seigneurs locaux trouve peut-être une équivalence locale à l'église de Jouillat (23), dont le sarcophage décoré en granite provient peut-être du chœur.

35- Les figures de ces objets sont publiées dans l'article suivant de G. François.

36- Voir l'article suivant de G. François.

La découverte des ossements et leur étude permettent également de confirmer cette identification. Les os du sujet correspondent bien à un homme robuste, sanitaires favorisé et vraisemblablement d'un âge respectable (les textes accèdent un âge au décès supérieur à 60 ans). L'absence de connexion anatomique ne semble pas être la conséquence d'une violation de sépulture comme nous l'avons envisagé dans un premier temps, mais plutôt la conséquence de manipulations *post-mortem*. La position de la majeure partie du squelette retrouvé dans le sarcophage résulte semble-t-il du transfert des os de la sépulture n° 6 (fosse sépulcrale initiale du défunt) vers leur lieu définitif (sépulture n° 2). En revanche, il faut signaler que le mobilier qui pouvait appartenir au défunt n'a pas été remis dans la cuve et que l'absence de connexion anatomique dans cette dernière nous incite à envisager une ouverture de la tombe après la décomposition complète du cadavre<sup>37</sup> (soit de l'ordre de quelques années au minimum, et selon le lieu d'ensevelissement<sup>38</sup>). Les éléments de tissus découverts dans le sarcophage, qui pourraient correspondre à une toile de lin, ont peut-être servi à recevoir les os lors de la translation.

Cette opération de transfert explique peut-être le surdimensionnement du creusement initial (3 m x 1 m), pouvant correspondre à la récupération du corps.

L'attribution de ces deux sépultures au personnage de Roger de Brosse se fonde également sur des critères chronologiques. Le recoupement du niveau de pavement par ces deux tombes place ces inhumations au plus tôt à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Une datation par le carbone 14, réalisée sur le collagène des os, permet d'obtenir une marge de temps inscrite dans un intervalle compris entre 1253 et 1297 (95 % de confiance), avec un pic de probabilité vers l'année 1282 (LY-7656).

37- Des images similaires d'amas osseux correspondant à une réduction de corps ont été rencontrées pour les sépultures du comte et de la comtesse de Suys, morts respectivement en 1645 et 1654. Leur caveau fut retrouvé en 1758, lors de travaux de construction d'un caniveau dans le chœur de l'église. Par respect, on réenterra soigneusement les ossements dans des caissons au même endroit (Lambotte et al. 1998).

38- D'après les constats de W. C. Rodriguez et W. M. Bass, 1985.

Cette analyse semble confirmer le décès du sujet dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, la date la plus probable avancée étant en réalité différente de 5 ans par rapport aux sources historiques, la date du décès de Roger de Brosse étant 1287. De plus, la mise en place du premier pavement est datée (par <sup>14</sup>C) entre 1245 et 1292, le pic de probabilité étant le même (LY-9280).

Tous ces indices semblent donc indiquer la présence d'une sépulture particulière, à un emplacement précis, recouverte d'un élément durable la protégeant, et décorée d'éléments de feuilles d'alliage cuivreux recouvertes d'or. Devant cette série d'indices concordants, l'attribution de ces deux tombes à celles de Roger de Brosse est séduisante.

## CONCLUSION

Malgré la prudence nécessaire lors de telles propositions, la convergence d'un grand nombre d'indices archéologiques et anthropologiques, confrontée aux sources écrites, nous incite à croire à la découverte de la sépulture de Roger de Brosse, mort en 1287 et qui demanda par testament du 21 juillet 1286 à être inhumé devant le maître-autel de Prébenoît<sup>39</sup>. Le fait nouveau réside, en l'absence de textes, en la translation des restes du défunt d'une tombe à une autre. Cela ne va d'ailleurs pas sans poser de nouveaux questionnements, nul ne pouvant, avant la fouille, présager de telles manipulations. Bien que de tels actes soient connus pour cette période<sup>40</sup>, les raisons n'en demeurent pas moins assez obscures. Sommes-nous en présence d'un cas de *dilaceratio corporis*, qui, en droit canonique, désigne une tendance à acheminer les restes d'un défunt (os, cœur, chair, entrailles, ...) vers

39- BnF, fds lat. 17049, f. 373.

40- Voir par exemple la tombe du duc Guy Geoffroy dans l'abbaye de Montierneuf (Poitiers), dont la sépulture fut transférée de la salle du chapitre dans la nef un an après sa mort (Favreau, dir. 1996, Camus 1991, Treffort 2004), celle de Marguerite d'Écosse, inhumée à Châlons-en-Champagne puis déplacée dans l'église Saint-Laon à Thouars (Berbuto 1997, Chauvenet 1999), ou également celles d'Évrard de Fouilloy (†1222) et Geoffroy d'Eu (†1236), évêques d'Amiens, dont les corps n'ont été transférés qu'une fois la reconstruction de la nef de la cathédrale achevée (Jourd'heuil 2009, 253).

des destinations et des sépultures multiples<sup>41</sup> ? Cette pratique, bien attestée à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, est le plus souvent liée aux difficultés inhérentes au transfert du corps du défunt lorsque le lieu d'inhumation est éloigné de celui du décès. D'autres cas de *dilaceratio* consistent, par la séparation de la chair des os, à accomplir des choix testamentaires : attachement du défunt à un lieu pieux qu'il a fondé ou qu'il protège, et son désir d'y laisser une partie ou la totalité de sa dépouille mortelle. La technique la plus courante consiste à ensevelir le cadavre dans une première sépulture (souvent proche du lieu de décès) puis d'exhumer au bout d'un certain temps les ossements pour les placer dans sa sépulture définitive<sup>42</sup>. Ces pratiques, le plus souvent utilisées pour des personnages importants, semblent liées au désir de multiplier les recours à l'intercession des saints par la dispersion des restes du défunt. La *dilaceratio* demeure alors le moyen technique de multiplier les sépultures<sup>43</sup>.

Pour Roger de Brosse, rien ne nous permet de croire au recours à de telles pratiques. Son testament semble silencieux à ce sujet, et l'on peut seulement affirmer que l'emploi des deux fosses sépulcrales n'est pas lié à un problème de conservation du corps<sup>44</sup>. La dispersion du corps dans différents lieux ne peut être exclue, mais il semble que nous possédions à Prébenoît la majeure partie du squelette.

Nous serions plutôt tentés de croire, pour expliquer cette multiplication de sépultures, qu'elles sont liées à la fabrication de son gisant. En effet, les délais pour la réalisation d'un tombeau de qualité devaient nécessiter plusieurs années<sup>45</sup>. Dans l'attente de ce dernier, les religieux auraient alors préféré inhumer

le défunt contre le mur nord pour ne pas détériorer le carrelage (et les motifs de l'allée centrale) semble-t-il récemment posé<sup>46</sup>. Les raisons qui ont poussé ces moines cisterciens à accueillir le tombeau d'un seigneur local au sein de leur sanctuaire ne nous sont pas connues, mais l'attachement de cette famille à cette abbaye a probablement contribué à cet état de fait. La similitude des événements entre la mise en place du pavement mosaïqué et le testament puis la mort de Roger de Brosse sont peut-être à rapprocher, ce dernier ayant peut-être richement doté l'abbaye pour obtenir un emplacement sépulcral privilégié.

Cette situation exceptionnelle a d'ailleurs permis de garder le souvenir de cette tombe bien des siècles après. Son gisant, signalé encore dans l'église en 1790, disparaît avec les tumultes de la Révolution.

De la splendeur de ce tombeau, il ne reste que quelques traces disséminées à travers le monde. Malgré tout, son impact est encore bien présent dans les campagnes alentour. La mémoire populaire ne nous parle-t-elle pas "... d'un Maréchal de Brosse enterré dans son armure d'or à l'abbaye..." ? Même si la confusion entre Jean de Brosse<sup>47</sup> et son trisaïeul Roger de Brosse est parfaitement compréhensible (le premier, plus illustre, fut Maréchal de France et compagnon de Jeanne d'Arc), ce témoignage révèle toute l'influence de la famille de Brosse dans la région, et notamment sur ce monastère.

Chacun conclura à sa manière mais cette recherche, aux allures d'enquête policière, a permis, après plus de 700 ans de silence et quelque deux siècles d'investigations, de retrouver, pensons-nous, un des plus illustres donateurs de cette abbaye.

41- Duparc 1980-1981, 360.

42- On connaît d'autres méthodes plus expéditives : on démembrait le corps puis on faisait bouillir les différentes parties dans l'eau (Duparc 1980-1981, 364).

43- Duparc 1980-1981, 367, 368.

44- Elles sont seulement espacées de quelques mètres, dans un même lieu.

45- Comme par exemple le tombeau d'Hugues Roger, commandé de son vivant, livré après sa mort (Andrault-Schmitt 1997, 320-321), où celui de Thibaut I<sup>er</sup> de Navarre, dont le tombeau fut terminé 14 ans après sa mort (de Chancel-Bardelot 1995, 434).

46- Au regard de la datation par le carbone 14, qui indique un pic de probabilité en 1282.

47- Mort en 1433, il émit le vœu de se faire inhumer à Prébenoît. Nous ignorons si son souhait fut suivi d'effet, ses aïeux étant inhumés dans le caveau familial à Huriel (03).

## Bibliographie

---

- Andrault-Schmitt, C. (1997) : *Limousin Gothique, Les édifices religieux*, Paris, 320-321.
- Béguin, J.-Ph. et J. Roger (1993) : *Abbaye de Prébenoît*, DFS, SRA Limousin.
- Berbutto, M. (1997) : "Une tombe particulière : la chapelle funéraire de Marguerite d'Écosse", in : *Mémoires d'hommes*, textes réunis par Cécile Treffort, 65-68.
- Chauvenet, F. (1999) : "Le tombeau de Marguerite d'Écosse", in *Autour de Marguerite d'Écosse : reines, princesses et dames au x<sup>e</sup> siècle, Actes du colloque de Thouars, 23-24 mai 1997*, Paris, 73-80.
- Camus, M.-Th. (1991) : "De la façade à tour(s) à la façade - écran dans les pays de l'Ouest. L'exemple de Saint-Jean-de-Montierneuf de Poitiers", *CCM*, 34, 237-253.
- Chancel-Bardelot, C. de (1995) : "Les tombeaux en Œuvres de Limoges", in : *L'œuvre de Limoges. Émaux limousins du Moyen Âge*, catalogue d'exposition, Éditions de la réunion des Musées Nationaux, Paris, 1995, 434-445.
- Chénon, E. (1888) : *Histoire de Sainte-Sévère en Berry*, Paris.
- Crubézy, E., dir. (1998) : *Le paysan médiéval en Rouergue, étude du cimetière et l'église de Canac (Campagnac, Aveyron)*, Musée archéologique de Montrozier, Guide d'archéologie n° 5.
- Duparc, P. (1980-81) : "*Dilaceratio corporis*", *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 360-372.
- Guy, A. (1979) : "Le tombeau de Roger de Brosse à Prébenoît", *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à M. Henri Hemmer*, Guéret, 136-139.
- Favreau, R., dir. (1996) : *Poitiers, Saint-Jean-de-Montierneuf*, Association pour le neuvième centenaire de Montierneuf, Poitiers.
- Jourd'heuil, J.-V. (2009) : "La cathédrale est-elle un lieu de sépulture de prestige pour les évêques ? Étude des sièges entre Loire et Meuse du x<sup>e</sup> au xiv<sup>e</sup> siècle", in : *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (iv<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> siècle)*, Publications du CRAHM, 4, Caen, 243-264.
- Lavilatte (de), H. (1907) : *Esquisses sur Boussac*, réédition de l'ouvrage paru en 1907 chez Émile-Paul, éditeur à Paris, éditions Verso.
- Lambotte, B., A. Malevez-Schmitz, J.-Ph. Marchal, P. Masy et B. Neuray (1998) : "Les sépultures du comte et de la comtesse de Suys découvertes dans la crypte de l'abbatiale de Stavelot (province de Liège)", *Études et Documents d'Archéologie*, 5, Namur, 99-117.
- Loy, Ph. (1982) : "Contribution à l'histoire de l'Abbaye cistercienne de Prébenoît. Les enseignements d'un manuscrit de la bibliothèque Nationale", *Mémoire de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, 41, fasc. 2, 288-294.
- Perrier, J. (1987) : "L'évolution des inhumations en Limousin du iv<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle", *Catalogue d'exposition "des Gaulois à la Renaissance, Archéologie en Limousin"*, 179-182.
- Rodriguez, W. C. et W. M. Bass (1985) : "Decomposition of Buried Bodies and Methods That May Aid in Their Location", *Journal of Forensic Sciences*, 30, n° 3, 836-852.
- Roger, J. (1998) : *Abbaye de Prébenoît, rapport de sondages*, DFS, SRA Limousin, AFAN, Limoges.
- Roger, J. et Ph. Loy (2003) : *L'abbaye cistercienne de Prébenoît*, Limoges.
- Thaumassière (de la), T. (1868) : *Histoire du Berry*, III, Bourges.
- Treffort, C. (1993) : "Les meubles de la mort : lit funéraire, cercueil et natte de paille", in : *À réveiller les morts : la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, 207-221.
- (2004) : "La mémoire du duc dans un écran de pierre : le tombeau de Guy-Geoffroy à Saint-Jean-de-Montierneuf de Poitiers", *CCM*, 47, 249-270.
- Trotter, M. et G. C. Gleser (1952) : "The effect of ageing on stature", *American Journal of Physical Anthropology*, t. 9.
- Ubelaker, D.-H. (1978) : *Human skeletal remains : Excavation, analysis, interpretation*, Chicago.